

I. CONDITIONS GENERALES DE VENTE

I.1. RESERVATION DE VOTRE SEJOUR

I.1.1 Résidences

Au moment de votre réservation, vous versez un acompte de 30 % du montant total de votre séjour. Vous réglerez le solde du contrat de location le jour de votre arrivée à la résidence ou 30 jours avant votre arrivée. Sauf conditions spécifiques.

I.1.2 Hôtels

Au moment de votre réservation, vous versez un acompte de 30 % du montant total de votre séjour ou un numéro de carte bancaire vous sera demandé pour confirmation. Le solde de votre séjour vous sera demandé le jour de votre arrivée ou le jour de votre départ (en fonction des établissements). Sauf conditions spécifiques.

I.2. NOS PRIX COMPRENNENT

I.2.1 Résidences

Les taxes (sauf taxes de séjour payables sur place), la consommation d'eau chaude et froide, l'électricité (hors location mensuelle), l'équipement nécessaire pour le nombre de personnes prévu au tarif, le ménage de fin de séjour, les draps et taies d'oreillers (hors draps de lit bébé et location mensuelle) et le linge de maison (hors location mensuelle).

I.2.2 Hôtels

L'hébergement de votre choix en fonction du nombre de personnes. Les taxes (sauf taxes de séjour payables sur place), la consommation d'eau chaude et froide, l'électricité, l'équipement nécessaire pour le nombre de personnes prévu au tarif, le ménage journalier, le linge de lit ainsi que le linge de toilette.

I.3. NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

I.3.1 Résidences

La taxe de séjour payable sur place. Le change des draps et du linge de maison, hors change compris une fois par semaine pour les séjours supérieurs à une semaine. Caution : Vous la versez à l'arrivée et elle vous est restituée au départ sous réserve d'inventaire et de bon état des lieux. Les prix sont établis en fonction des conditions économiques. Nous nous réservons le droit de modifier les tarifs de location sans préavis. Seule la lettre de confirmation de location confirmant la réservation tient lieu de document contractuel.

I.3.2 Hôtels

La taxe de séjour payable sur place et toutes les prestations présent sur place en supplément. Nous nous réservons le droit de modifier les tarifs des chambres sans préavis, seule la lettre de confirmation confirmant la réservation tient lieu de document contractuel.

I.4. LES SERVICES

I.4.1 Résidences

Service ménage : Il est fait avant votre arrivée et le jour de votre départ. L'appartement devra être rendu vaisselle lavée, rangée et poubelles vidées.

Animaux : Les petits chiens sont acceptés dans la résidence (avec supplément). Ils doivent être tenus en laisse dans les parties communes, mais sont interdits aux abords de la piscine. Les besoins doivent être faits à l'extérieur de la résidence.

Parking : 1 place de parking par appartement (pour les résidences ayant un parking).

Linge : Le linge de maison et les draps sont compris dans le prix de la location, ils sont changés une fois par semaine pour les séjours supérieurs à une semaine. En cas de change supplémentaire le service sera facturé (voir tarif).

Service boulangerie : Un service boulangerie est à votre disposition à la réception (en fonction des résidences). Les commandes doivent être passées la veille, au plus tard à 18H00 (service assuré en juillet/août).

I.4.2 Hôtels

Restaurant : Certains de nos établissements ayant un restaurant peuvent avoir une gestion indépendante. Dans ces cas là, les prestations du restaurant seront à payer directement au restaurateur.

Animaux : Les petits chiens sont acceptés (avec supplément). Ils doivent être tenus en laisse dans les parties communes, mais sont interdits aux abords de la piscine et dans certains restaurants. Les besoins doivent être faits à l'extérieur de la résidence.

I.5. INFORMATIONS TOURISTIQUES

Elles résultent des indications fournies par l'office du tourisme. Elles ne sont données qu'à titre indicatif, ne sont pas un élément constitutif des prestations fournies et ne sauraient donc engager notre responsabilité en cas d'inexistence lors de votre séjour. Les photographies ne sont qu'indicatives, elles ne sont donc pas contractuelles et ne montrent pas précisément où vous serez logés. Certains commerces et animations peuvent être fermés en début et fin de saison.

I.6. SERVICE APRES-VENTE

Nous ne pouvons pas être tenus pour responsables des cas fortuits, de force majeure, catastrophes climatiques ou de nuisances qui viendraient perturber, interrompre ou empêcher le séjour. En cas de problème dans les chambres, vous devez formuler une réclamation sur place ou auprès du responsable de l'établissement afin de prendre date. Toutes réclamations concernant l'inventaire, l'état, le ménage de la chambre louée, doivent être formulées sous 48 heures. Passé ce délai aucune réclamation ne sera prise en compte et vous serez tenus pour responsable lors du départ des éventuels dégâts ou manquants. Toute observation ou réclamation concernant un séjour doit parvenir au siège social de notre société en recommandé avec accusé réception dans un délai de 3 semaines à 1 mois après la date de fin de séjour. Notre service traitera alors votre réclamation dans un délai de 2 mois suivant réception de votre lettre.

I.7. ARRIVEE ET DEPART

I.7.1 Résidences

Les appartements sont disponibles à partir de 17 heures le jour de votre arrivée et vous devez les libérer avant 10 heures le jour de votre départ. Les heures d'ouverture de la réception sont à voir auprès de chaque résidence (des ajustements locaux ou saisonniers peuvent les décaler). Un départ anticipé ou une arrivée tardive est toujours possible, nous vous demandons de bien vouloir en avvertir le responsable de la résidence. (Ceci ne donnera en aucun cas lieu à un remboursement, voir les conditions d'annulation)

I.7.2 Hôtels

Les chambres sont disponibles à partir de 15 heures le jour de votre arrivée et vous devez les libérer avant 11 heures le jour de votre départ. Les heures d'ouverture de la réception sont à voir auprès de chaque établissement (des ajustements locaux ou saisonniers peuvent les décaler). Un départ anticipé ou une arrivée tardive est toujours possible, nous vous demandons de bien vouloir en avvertir le responsable de l'établissement. (Ceci ne donnera en aucun cas lieu à un remboursement, voir les conditions d'annulation).

I.8. ANNULATION DE SEJOUR Quelle qu'en soit la cause, maladie, accident ou événement imprévu.

I.8.1 Résidences

Annulation sans Frais : Jusqu'à 30 jours avant l'arrivée.

Annulation avec Frais :

- A partir de 29 jours jusqu'à 16 jours avant l'arrivée, le locataire sera tenu au paiement de 30 % du montant du séjour.

- A partir de 15 jours jusqu'au jour de l'arrivée le locataire sera tenu au paiement du solde du séjour.

Interruption de séjour : En cas d'interruption de séjour, le locataire sera tenu au paiement du solde du séjour et aucun remboursement ne sera accordé.

No Show : En cas de non-présentation, sans annulation au préalable de la part du client, le no-show donnera lieu au prélèvement de la carte bancaire ou à la perte de l'acompte versé, s'élevant au montant du solde du séjour.

I.8.2 Hôtels

Annulation sans Frais : Jusqu'à 48 heures avant l'arrivée.

Annulation avec Frais : A partir de 48 heures jusqu'à l'arrivée, cette annulation donnera lieu au prélèvement de la carte bancaire ou à la perte de l'acompte versé s'élevant au montant de la première nuit.

Interruption de séjour : En cas d'interruption de séjour, le client sera tenu au paiement de la nuit du jour commencé sauf libération de la chambre avant 10H.

No Show : En cas de non-présentation, sans annulation au préalable de la part du client, le no-show donnera lieu au prélèvement de la carte bancaire ou à la perte de l'acompte versé s'élevant au montant de la première nuit.

I.9. ASSURANCE

Les résidents sont tenus de s'assurer à une compagnie d'assurance contre les risques inhérents à leur occupation, à savoir : vol, perte ou dégradation de leurs objets personnels, ainsi que les dégradations qu'ils pourraient faire sur le mobilier donné en location et également les dégâts qu'ils pourraient occasionner à l'ensemble des immeubles de leur fait ou par leur négligence éventuelle. Les clients devront pouvoir justifier du tout à première réquisition. Il est à préciser que les effets, valises, objets, mobiliers, valeurs, véhicules des clients ne sont pas garantis contre le vol, les pertes ou dégradations quelle qu'en soit la cause. Les parties conviennent donc que notre société ne pourra jamais être inquiétée à ce sujet et qu'il appartient au locataire de contracter toutes assurances qu'il jugera utiles.

I.10. SIEGE SOCIAL

LES RESIDENCES DU SOLEIL GESTION

161 Rue Yves Brayer

06212 MANDELIEU CEDEX

Tél : 04.92.59.21.80 – Fax : 04.92.59.21.85

@ : contact@residences-du-soleil.com

Web : www.residences-du-soleil.com



II. CONDITIONS SPECIFIQUES D'UTILISATION DU SITE ET DE VENTE EN LIGNE

Les prestations présentes sur le site www.residences-du-soleil.com (ci-après le « site ») sont proposées par Les Résidences du Soleil. Les Résidences du soleil * propose les produits et services d'hébergement, ainsi que les assurances voyages de ses Partenaires. *SAS au capital de 37.000 Euros, siège social : 161 rue Yves Brayer - 06212 Mandelieu cedex, RCS de Cannes n° 498 533 454. Les présentes conditions spécifiques d'utilisation du site et de vente en ligne sont valables à compter du 01/09/2008.

II.1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions spécifiques d'utilisation du site et de vente en ligne (ci-après les « conditions spécifiques ») s'appliquent à l'ensemble des prestations proposées par Les Résidences du soleil sur le site www.residences-du-soleil.com.

La commande de prestations est réservée aux utilisateurs ayant pris connaissance et accepté par un clic les présentes conditions générales de vente dans leur intégralité, de façon préalable à chaque commande.

Les Résidences du Soleil se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment, sans préavis, étant entendu que de telles modifications seront inapplicables aux réservations préalablement acceptées par Les Résidences du Soleil.

II.2. UTILISATION DU SITE www.residences-du-soleil.com

Le site a pour fonction d'assister les utilisateurs dans la recherche des services en relation avec l'hébergement, et d'effectuer les réservations appropriées.

II.2.1 Utiliser la réservation en ligne

Pour utiliser la réservation en ligne, Vous devez être âgé d'au moins 18 ans, être capable juridiquement de contracter et utiliser ce Site conformément aux présentes conditions spécifiques d'utilisation du site et de vente en ligne.

Vous êtes responsable financièrement de l'utilisation du site tant en votre nom que pour le compte de tiers, y compris des mineurs, sauf à démontrer une utilisation frauduleuse ne résultant d'aucune faute ni négligence de votre part. Vous garanzissez également la véracité et l'exactitude des informations fournies par vous-même ou tout autre tiers utilisant vos données sur ce site.

Une utilisation du service de réservation de ce site, frauduleuse ou qui contreviendrait aux présentes conditions spécifiques d'utilisation du site et de vente en ligne, pourra entraîner le refus par Les Résidences du Soleil, à tout moment, de l'accès aux services proposés sur ledit site.

Passation de commandes dans la réservation en ligne :

La procédure de passation des commandes comporte au minimum les étapes suivantes :

- 1. Suite à votre requête pour un service spécifique, le site vous communique une ou plusieurs offres.
- 2. Vous cliquez sur la ou les prestation(s) de votre choix.
- 3. Un récapitulatif reprenant l'ensemble de vos choix et le prix total de la ou des prestation(s), Vous permet de vérifier le détail de votre commande.
- 4. Vous devez alors vous assurer que toutes les informations affichées sont conformes à vos indications (date, heure, la destination de votre séjour, prix, identité, âge des participants, etc...)
- 5. Vous pouvez ensuite, sous réserve d'avoir préalablement accepté les présentes, valider votre commande.
- 6. Le contrat est alors valablement conclu avec Les Résidences du Soleil.
- 7. Le cas échéant, Vous pouvez payer votre commande en ligne en mode sécurisé dans les conditions définies aux articles II.2.5.
- 8. Les Résidences du Soleil, vous transmettent dans les meilleurs délais, par courrier électronique, courrier ou télécopie, la confirmation de votre réservation reprenant les éléments essentiels tels que l'identification du service commandé, le prix, la quantité et les éventuels rabais ou remises consentis.

L'acceptation consiste alors exclusivement dans l'envoi, de la confirmation de votre réservation.

Il est de votre responsabilité de vous assurer que les coordonnées que vous communiquez lors de votre réservation sont correctes et qu'elles vous permettront de recevoir la confirmation de votre réservation et/ou de bénéficier des services commandés. Dans l'hypothèse où Vous ne recevriez pas cette confirmation, il vous incombe de contacter Les Résidences du Soleil par mail à « reservation@residences-du-soleil.com » ou par téléphone au +33(0)4 92 59 25 25.

Toutes les mentions figurant sur la confirmation de réservation seront réputées constituer l'accord des parties. Elles ne pourront toutefois être contestées que pour autant qu'elles diffèrent de votre commande.

Annulation de commandes passées dans la réservation en ligne :

Une fois la commande passée et payée sur le site via la réservation en ligne, toute demande de modification ou d'annulation de séjour doit être faite par mail à « reservation@residences-du-soleil.com » ou par téléphone au +33(0)4 92 59 25 25. Le cas échéant, Les Résidences du Soleil ne garanti pas de remboursement en cas de modification ou d'annulation de séjour.

Tous remboursements éventuels se fera, sur les bases prévues aux articles I.8.1 et I.8.2.

En tout état de cause, les frais de dossier ainsi que les assurances souscrites ne sont pas remboursables.

II.2.2 Livraison

Il est de votre seule et entière responsabilité de saisir correctement et de manière complète les informations qui permettront aux Résidences du Soleil de procéder à la fourniture des prestations réservées sur le site.

II.2.3 Preuve

Il est expressément convenu que, sauf erreur manifeste des Résidences du Soleil, les données conservées dans le système d'information des Résidences du Soleil ont force probante quant aux commandes passées. Les données sur support informatique ou électronique conservées par les Résidences du Soleil constituent des preuves et, si elles sont produites comme moyens de preuve par les Résidences du Soleil dans toute procédure contentieuse ou autre, elles seront recevables, valables et opposables entre les parties de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

II.2.4 Droit de rétractation

Vous êtes informé que, en application de l'article L. 121-20-4 du Code de la consommation, l'ensemble des services proposés sur le site www.residences-du-soleil.com par les Résidences du Soleil ne sont pas soumis à l'application du droit de rétractation prévu aux articles L. 121-20 et suivants du Code de la consommation en matière de vente à distance.

En conséquence, les services commandés sur le site sont exclusivement soumis aux conditions d'annulation et de modification prévues aux présentes et/ou dans les conditions générales de vente.

II.2.5 Modes de paiement des services proposés par le site www.residences-du-soleil.com

Dans la réservation en ligne :

Le règlement du prix des services que vous commandez par l'intermédiaire du site www.residences-du-soleil.com s'effectue directement lors de la commande, par communication de votre numéro de carte bancaire (les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard/Mastercard, sont acceptées) au moyen d'un système de paiement sécurisé.

Dans le cas où le paiement se révélerait irrégulier, incomplet ou inexistant, pour une raison qui vous est imputable, la vente de ces prestations serait annulée, les frais en découlant étant à votre charge, une action civile et/ou pénale pouvant, le cas échéant, être entreprise à votre encontre.

Les descriptifs des services présentés sur le site précisent, pour chaque service, les prestations incluses dans le prix.

Les prix sont indiqués en Euros.

Les prix des services sont généralement entendus toutes taxes, frais et coûts de service y afférents compris.

Nous attirons votre attention sur le fait que certaines taxes ou frais supplémentaires (taxe touristique, taxe de séjour...) peuvent être imposées par certaines communes. Elles ne sont pas comprises dans le prix des services. Ces taxes supplémentaires, lorsqu'elles existent, sont à votre charge et peuvent devoir être réglées sur place.

Dans tous les cas, vous êtes informé des éléments composant le prix des services lors de votre réservation.

Le paiement du prix de ces prestations intervient à compter du jour de la réservation.

II.2.6 Responsabilité et garantie

Pour l'utilisation du Site :

Les Résidences du Soleil ne garantissent pas que le site sera exempt d'anomalies, d'erreurs ou de bugs, ni que celles-ci pourront être corrigées, ni que le site fonctionnera sans interruption ou pannes, ni encore qu'il est compatible avec tous les types de matériels ou de configurations.

Les Résidences du Soleil ne sont en aucun cas responsables de dysfonctionnements imputables à des logiciels de tiers que ceux-ci soient ou non incorporés dans le site ou fournis avec celui-ci.

En aucun cas, Les Résidences du Soleil ne seront responsables de tout type de dommage prévisible ou imprévisible découlant de l'utilisation ou de l'impossibilité totale ou partielle d'utiliser le site. Enfin, Les Résidences du Soleil ne pouvant contrôler l'ensemble des sites sur lesquels elles renvoient par l'intermédiaire de liens hypertextes, qui n'existent que pour faciliter les recherches de l'utilisateur, Les Résidences du Soleil ne sont en aucun cas responsables de leur contenu.

Vous déclarez connaître les caractéristiques et les limites de l'Internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

II.2.7 Protection des données personnelles

Le site www.residences-du-soleil.com, exploité par Les Résidences du Soleil, a été régulièrement déclaré auprès de la CNIL, sous le numéro : 127 1846.

Les informations que vous communiquez sur le site permettent aux Résidences du Soleil, de traiter et d'exécuter les commandes passées sur ou via le site.

Conformément à l'article 32 de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, Les Résidences du Soleil vous informent sur l'utilisation qui est faite de ces données. A cette fin, Les Résidences du Soleil mettent en permanence à votre disposition des clauses de sécurité et confidentialité, accessible sur le site. Nous vous invitons donc à prendre connaissance de ces clauses de sécurité et confidentialité.

II.2.8 Assurance

Aucune assurance n'est comprise dans les prix proposés sur le site. Dès lors Les Résidences du Soleil, vous recommandent la souscription d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation et d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers. A cette fin, une formule d'assurance vous est proposée sur le site. Elles ont été contractées auprès d'AIG Europe. En cas de souscription d'un contrat d'assurance, la police d'assurance est accessible par un lien hypertexte figurant sur le descriptif de la commande. Les déclarations de sinistre se font directement auprès de la société d'assurances, en respectant les termes du contrat d'assurance.



III. CONDITIONS GENERALES DE LOCATION MENSUELLE

III.1. RÉGLEMENTATION APPLICABLE – RÉGIME JURIDIQUE

La présente convention s'applique dans le cadre défini à l'article 324-2 du code de tourisme.

Elle est soumise aux statuts des résidences de tourisme.

Conséquence : les dispositions légales en matière d'habitation ne sont pas applicables notamment en ce qu'elles concernent le droit au maintien dans les lieux.

La présente location est conclue à titre de résidence provisoire.

Le Client s'engage à ne pas élire domicile à l'adresse de l'établissement sur le plan fiscal ni à aucun autre titre.

Toute domiciliation dans la résidence à titre privé ou professionnel est strictement interdite.

III.2. GARANTIE DE RÉSERVATION, ANNULATION

Pour confirmer la réservation le client s'engage après l'acceptation de son dossier à verser la somme de 300€ d'arrhes.

En cas d'annulation à moins de 30 jours de l'arrivée les arrhes ne sont pas remboursées.

III.3. CONDITIONS DE PAIEMENT, PRIX, MODIFICATION DE RÉSERVATION, ANNULATION

III.3.1 Conditions de paiement – prix

La réservation doit être soldée mensuellement au plus tard 5 jours après le début de celle-ci.

Le tarif est charges comprises (eau/électricité/1 place de parking par logement).

Ne sont pas inclus: Linge de maison (draps et serviettes) – Taxes de séjours– Ménage.

III.3.2 Caution

Une caution correspondant au montant du loyer avec les taxes de séjour est demandée à la remise des clefs.

Un état des lieux d'entrée sera effectué et signé des deux parties.

III.3.3 Modification de réservation

Tout mois commencé est dû.

Un mois de préavis sera imposé si la date de départ est précisée à moins de 20 jours du départ.

III.3.4 Annulation

En cas d'annulation précédant l'arrivée à moins de 30 jours les arrhes ne seront pas restituées.

En cas d'annulation de la réservation après l'arrivée, le mois commencé est dû. Un mois de préavis sera imposé si la date de départ est précisée à moins de 20 jours du départ.

III.4. DURÉE DU SÉJOUR

La réservation est valable pour une durée de 3 mois maximum.

A la discrétion de la SAS RESIDENCES DU SOLEIL GESTION la durée de séjour pourra être prolongé sans obligation de maintien dans le même appartement ni au même prix.

En cas de prolongation du séjour qui porterait la durée de celui-ci à plus de 3 mois une nouvelle offre d'hébergement sera établie ou proposée.

En cas de départ anticipé :

Tout mois commencé est dû.

Pour le tarif concernant une location de 3 mois minimum dans le cas d'un départ anticipé, le montant de la réservation sera majoré au tarif de la location d'un mois.

Un mois de préavis sera imposé si la date de départ est précisée à moins de 20 jours du départ.

III.5. STATUTS, RESPONSABILITÉ, ASSURANCE

« La présente convention étant soumise aux statuts des résidences de tourisme, les dispositions des articles 1952 et suivants du Code Civil relative à la responsabilité des hôteliers ne sont pas applicables ».

La responsabilité de RESIDENCES DU SOLEIL ne pourra être engagée en cas de vol ou de dégradation des effets personnels des clients dans les unités d'hébergement.

Il en sera de même pour les vols, dégradations commises dans les locaux communs, parkings et autres dépendances ou annexes de l'établissement.

Il vous appartient de prendre toutes précautions utiles à ce sujet et notamment de veiller à ce que les baies vitrées, fenêtres de vos appartements soient correctement fermées lorsque vous vous absentez et de vous assurer à une compagnie d'assurances.

Les résidents sont tenus de s'assurer à une compagnie d'assurance contre les risques inhérents à leur occupation, à savoir : vol, perte ou dégradation de leurs objets personnels, ainsi que les dégradations qu'ils pourraient faire sur le mobilier donné en location et également les dégâts qu'ils pourraient occasionner à l'ensemble des immeubles de leur fait ou par leur négligence éventuelle. Les clients devront pouvoir justifier du tout à première réquisition. Il est à préciser que les effets, valises, objets, mobiliers, valeurs, véhicules des clients ne sont pas garantis contre le vol, les pertes ou dégradations quelle qu'en soit la cause. Les parties conviennent donc que notre société ne pourra jamais être inquiétée à ce sujet et qu'il appartient au locataire de contracter toutes assurances qu'il jugera utiles.

III.6. RÉSILIATION, SANCTION, NON RENOUVELLEMENT

A défaut de paiement du terme convenu et/ou en cas de manquement grave à ses obligations, l'occupant verra le présent contrat résilié de plein droit, si bon semble au Directeur de l'établissement et après sommation de payer ou de faire ou de ne pas faire resté infructueux, relative au maintien dans les lieux au-delà de la période contractuelle, le responsable de l'établissement reprendra possession de la chambre par tout moyen et tiendra les effets personnels du client à sa disposition dans un local, ce que le client reconnaît et accepte.

Pour les séjours de 30 nuits et plus, le client pourra mettre fin au présent contrat en respectant un préavis de prévenance de 30 jours, ainsi que tout mois commencé est dû, notifié par écrit au directeur de l'établissement.

